



**SOIXANTE ANS APRÈS LE DÉCRET DU 30 JUILLET 1963 - LA SECTION
DU RAPPORT ET DES ÉTUDES DU CONSEIL D'ÉTAT**

SOIXANTE ANS APRÈS LE DÉCRET DU 30 JUILLET 1963 - LA SECTION DU RAPPORT ET DES ÉTUDES DU CONSEIL D'ÉTAT

06 mars 2024

Centre Panthéon - Salle des Conseils
(Esc. M - 2e étage)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR LES PARTICIPANTS EXTÉRIEURS À L'UNIVERSITÉ PARIS-PANTHÉON-ASSAS - PLUS D'INFOS
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)

Conférence d'actualité du Centre de recherche en droit administratif

Le [Centre de recherches en droit administratif](#) de l'Université Paris-Panthéon-Assas, avec l'assistance de l'Institut Cujas présente une conférence d'actualité sur le thème :

Soixante ans après le décret du 30 juillet 1963 - La section du rapport et des études du Conseil d'État.

Avec la participation de :

- Martine DE BOISDEFFRE, présidente de la section du rapport et des études du Conseil d'État
- [Yves GAUDEMET](#), professeur émérite de l'Université Paris-Panthéon-Assas, membre de l'Institut

Inscription obligatoire pour les participants extérieurs à l'Université Paris-Panthéon-Assas auprès de Madame [Vanessa TANG](#).

